

Vos questions / nos réponses

Suspension de permis et analyses médicales

Par [Profil supprimé](#) Postée le 13/05/2020 09:42

Bonjour! Je dois récupérer mon permis bientôt. Je viens de faire un 3ème test d'urine en 6 mois pour voir où j'en suis. Il est malheureusement positif. J'ai fumé à nouveau pendant le confinement (périodes d'arrêt/périodes de reprise). Je vois qu'il apparaît sur le résultat d'analyse les résultats précédents. Donc mon prochain test dans 3 semaines (qui sera sûrement négatif puisque mon dernier joint date il y a 3 semaines) verra apparaître le résultat positif d'hier. La commission médicale risquera de me donner un avis défavorable? Puis je demander au labo de ne pas faire apparaître les résultats précédents? Merci pour votre attention

Mise en ligne le 14/05/2020

Bonjour,

Nous comprenons que vous posez ces questions et que vous soyez inquiet quant à l'avis de la commission.

Nous supposons que vous parlez de cannabis. Ce dernier reste en moyenne détectable dans les urines entre 30 et 70 jours après le dernier joint pour une consommation régulière (plus d'un joint par semaine).

La commission médicale va vous rendre votre permis de conduire si le test est négatif, quelque soit les résultats précédents. Vous pouvez cependant tout de même faire la demande au laboratoire pour que les résultats précédents n'apparaissent pas si vous préférez.

Nous vous joignons des liens vers des articles en relation avec le dépistage et les durées de positivité.

Nous espérons avoir répondu à votre question.

N'hésitez pas à nous recontacter si vous souhaitez échangez davantage avec un de nos écoutants. Nous sommes disponibles tous les jours de 8h à 2h du matin par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) et par Chat de 14h à minuit.

Bien à vous

En savoir plus :

- [Dossier dépistage : tableau des durées de positivité](#)
- [Dossier dépistage : le dépistage](#)
- [Dossier dépistage : le dépistage sur la route](#)